

Présentation



EQUAN'IMM est un bureau spécialisé dans la gestion des copropriétés : Tertiaire, résidentiel, commerce, AFUL/ ASL.

Nous avons fait le choix d'exercer notre expertise dans un seul domaine : la COPROPRIÉTÉ, pour concentrer nos compétences et fédérer nos experts.

Nous ne vous sollicitons donc pas en qualité de SYNDIC pour prospecter les copropriétaires en vue de transactions diverses.

Présentation



Notre EQUIPE :

Nous travaillons avec des professionnels sélectionnés dans leur domaine pour leur **expérience** et leur **spécialisation**.

Par exemple, un règlement de copropriété sera travaillé avec un Notaire ou un Avocat spécialisé en droit de l'immobilier et/ou de la copropriété.

Par exemple, un projet de travaux stratégique (toiture, étanchéité, énergie...) sera validé par un bureau d'étude, un chantier spécifique sera suivi par un maître d'œuvre.

Par exemple, votre comptabilité sera validée par un expert-comptable et/ou un commissaire aux comptes.

Parce que la comptabilité n'est pas du secrétariat ni la seule affaire d'un logiciel.

Présentation



Notre EQUIPE :

Le choix volontaire et assumé de l'externalisation.

Parce que chacun des meilleurs dans son métier ne peut pas être le salarié d'un syndic, nous avons conclus des partenariats et construit un **HUB de COMPÉTENCES** pour nos clients.

Ainsi donc, nous ne validons pas la polyvalence consistant à confier à tous des missions au hasard des disponibilités.

Notre stratégie repose sur l'équilibre entre les meilleurs niveaux d'expertises dans tous les domaines et un montant d'honoraires pour la copropriété au plus juste.

Le réseau d'expertise permet aussi un **plan de continuité** solide de l'activité.

Parce que vous avez le droit d'obtenir un conseil, une analyse ou un document au milieu du mois d'Août, entre le 25 et le 31 décembre, ou en cas de maladie d'un personnel.

Présentation



Privilège N°1- EQUAN'IMM est un cabinet nouveau –

ENTREPRISE JEUNE + DIRIGEANT EXPERIMENTE = EFFICACITE Dynamique

- EQUAN'IMM est une SAS au capital de 50 000 Euros, garantie par GALIAN.
- Le syndic est une profession réglementée. L'obtention de la carte professionnelle est obligatoire. L'obtention de cette carte est subordonnée à l'obtention d'une garantie financière par un assureur. Les assureurs font preuve d'une grande exigence (compétence du dirigeant- qualité du projet etc.) avant d'accorder leur garantie.

Présentation



Privilège N°2- EQUAN'IMM surclasse ses premiers clients –

- Les premiers clients sont stratégiques pour une entreprise, ce simple statut les met donc au cœur de toutes les attentions. Ils bénéficient naturellement d'un « surclassement » en termes de disponibilité, de réactivité et de conditions générales.

Etre au début de l'histoire, une vraie opportunité à saisir...

Présentation



Privilège N°3- EQUAN'IMM une structure courte –

- Votre gestionnaire est le « patron » de la société.

Il est donc décisionnaire direct sur tout ce qui engage le Syndic, c'est une garantie de réactivité.

Il engage SA responsabilité dans tous ses actes de gestion et pas celle d'une hiérarchie ou d'une structure quelconque. C'est un témoignage de rigueur et d'implication.

Il a engagé ses propres capitaux dans l'entreprise, c'est un témoignage d'engagement fort auprès de ses clients et d'attachement à chaque dossier.